Fre 4° 3103 (1)

Case
FRC
2505B

LETTRE D'AVIS

A

MES CONCITOYENS,

SUR la Correſpondance du Général LIEUTAUD, avec le Général LA FAYETTE.

MESSIEURS,

POUR avoir demandé la concorde, l'humanité & la juſtice à tous mes Concitoyens, je ſuis dénoncé à la Municipalité par le ſieur Blanc-Gilli, dans un écrit rendu public par la voie de l'impreſ-

THE NEWBERRY
LIBRARY

sion. Cette dénonciation, que sans doute le Tribunal auquel il s'est adressé d'une maniere bien extraordinaire, n'a pas cru devoir accueillir, n'auroit arraché de moi que le mépris le plus silencieux s'il n'avoit porté directement que sur moi ; mais il porte sur l'homme public dont le sort est intimement lié à celui de la Cité entiere ; mais il suppose des proscriptions qui enveloppent la Municipalité. Tout ce qui tient à la chose publique m'intéresse comme Citoyen, & je m'oublie entiérement pour ne servir que la Patrie. J'espère prouver bientôt au sieur Blanc-Gilli, que sans demander l'aumône, sans mourir, non seulement on peut ne pas trahir, ni tourmenter sa Patrie, mais encore la servir plus utilement que lui. J'emploie tous les momens que me laissent les arts que je professe, à rédiger un Mémoire de défense contre sa très-éloquente & très-convaincante Adresse à Messieurs les Maire & Officiers-Municipaux, cette Adresse qui a été si bien accueillie par la généralité des Citoyens, & dans laquelle la vérité, quoiqu'annoncée avec un tintamarre effroyable, est encore restée au fond du cahos des pensées brillantes du sieur Blanc-Gilli.

Mais, en attendant que je force mon adversaire, à se prosterner devant la Statue de la Loi, je vous dois Messieurs, une vérité qui peut calmer les inquiétudes qu'on vous donne constamment sur le patriotisme de notre Général. On ne s'est pas contenté d'écrire ; on a publié par-tout dans la ville & la Campagne, que le Général la Fayette étoit en correspondance suivie avec M. Lieutaud, & que leurs vues étoient de favoriser les ennemis de la France dans des projets de Contre-Révolution. Pour dissiper des bruits aussi faux, qu'on ne sème que pour altérer la tranquillité publique, je

transcris ici une Lettre du Commandant-Général de la Garde-Nationale de Paris, la seule que M. Lieutaud a reçue depuis son élévation au Commandement ; elle prouvera l'atrocité de cette inculpation injurieuse à deux Chefs, qui bien loin d'être les ennemis de la nouvelle Constitution, ont au contraire combattu pour elle sans relâche, & s'en sont montrés les plus zélés défenseurs.

J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse considération ;

MESSIEURS,

Votre très-humble
& très obéissant
Serviteur.

SARRAZIN.

Lettre écrite par M. de la Fayette à M. Lieutaud.

Je vous demande mille pardons, Monsieur, d'avoir été si long-temps à vous répondre ; l'époque de la Fédération a été pour nous un temps de bonheur, mais non de repos, & je me suis vu dans la nécessité d'interrompre mes correspondances. C'est avec beaucoup d'empressement que je suivrai celle que vous voulez bien m'offrir. Votre amour pour la Liberté, votre zèle pour la Constitution, & les grands moyens que vous avez pour bien servir l'une, & solidement établir l'autre dans un

295

pays si fait pour en sentir le prix ; voilà, Monsieur, bien des raisons d'espérer avec confiance le succès de vos efforts. Nous avons été très-heureux de posséder ici nos Frères d'armes Marseillais, auxquels je vous prie de faire agréer ma reconnoissance & mon attachement. J'espère que vous voudrez bien me donner de leurs nouvelles & des vôtres ; je m'empresserai de mon côté à vous faire passer ce qui pourroit vous intéresser, & vous renouveller les expressions de ma sensibilité pour la confiance que vous m'avez témoignée, & du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

LA FAYETTE.

Paris, 1*er. Août* 1790.

A MARSEILLE, De l'Imprimerie de P. A. FAVET, Imprimeur du Roi & de la Ville, rue du Pavillon.